



DEAES

[Taux de réussite 2020: Global de l'Etablissement 92,29% • DEAES 93,33%]

DIPLÔME D'ÉTAT ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL en alternance/en apprentissage

LE MÉTIER

L'accompagnant éducatif et social (AES) a pour mission de réaliser une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un manque d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie. Diplôme générique et transversal, composé d'un socle commun, le DEAES représente 70% des enseignements théoriques, et de 3 spécialités correspondant à un des 3 champs d'intervention spécifiques suivants :

- _ Accompagnement de la vie à domicile
- _ Accompagnement de la vie en structure collective
- _ Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire : La création de la spécialité « accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire » permet de professionnaliser et d'ouvrir l'accès à ce nouveau diplôme d'État aux Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) (anciennement appelés Auxiliaires de vie scolaire).

PROGRAMME

Formation théorique

- _ DF1 : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale => 126h de socle commun et 14h de spécialité.
- _ DF2 : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité => 98h de socle commun et 63h de spécialité.
- _ DF3 : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés => 63h de socle commun et 28h de spécialité.
- _ DF4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne => 70h de socle commun et 42h de spécialité.
- _ Formation pratique => 840 h réparties de façon à permettre la professionnalisation des candidats sur l'ensemble des domaines de formation, socle commun et spécialité.

Durée

- _ Formation en alternance : 12 mois
- _ Rythme prévisionnel : 1 semaine en centre, 3 semaines en entreprise
- _ Formation théorique : 525 heures
- _ Formation pratique : 840 heures
- _ Salariés : 140 heures de stage hors employeur

Public

- _ Demandeur d'emploi
- _ Contrat d'Apprentissage
- _ Contrat de Professionnalisation
- _ Salarié dans le cadre du CPF, CPF de transition VAE, PRO A, Plan de Développement des Compétences, Cellule de reclassement

ORGANISATION

Les conditions d'accès

- _ Réussir l'épreuve d'admissibilité (possibilité de dispense)
- _ Valider l'épreuve orale d'admission
- _ Avoir validé son projet professionnel
- _ Aucun pré-requis de diplôme
- _ Etre majeur
- _ Etre mobile

Financement

- _ Contrat Apprentissage et Contrat de Professionnalisation : 15 euros de l'heure (prise en charge par l'OPCO)
- _ DEAES sans dispense : 10,5 euros de l'heure + 70 euros de présentation au concours d'entrée (50 euros pour l'écrit/20 euros pour l'oral)
- _ DEAES avec dispense : 11 euros de l'heure + 50 euros de frais de présentation au concours d'examen

Hébergement/restauration

- _ Nuitée : 18 euros
- _ Repas : 6,5 euros par repas

Planning

- _ Début de formation : Jeudi 23 septembre 2021

STRUCTURES PROFESSIONNELLES [FORMATION PRATIQUE]



Accompagnement de la vie à domicile:

Au domicile de la personne, particulier employeur, appartement thérapeutiques, CHRS, foyers logements, MAPA, MARPA, SAAD, SAVS, SAMSAH, SSIAD.

Spécialité accompagnement de la vie en structure collective :

EHPAD, USLD, MARPA, MAS, FAM, Foyers de vie, MECS, IME, IEM, ITEP, CHRS, maisons relais, appartements thérapeutiques, établissements publics de santé mentale, accueil de jour.

Spécialité accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire :

Structure d'accueil de la petite enfance, établissement d'enseignements et de formation, lieux d'activités culturelles, artistiques, sportives et de loisirs, établissements et services médico-sociaux, lieux de formation professionnelle....

SECTEURS D'ACTIVITÉ

_ **Accompagnement de la vie à domicile** : au domicile de la personne accompagnée, dans des foyers logement, dans des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), dans des Services d'Aide à la Personne (SAP), dans des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), dans d'Établissements et services d'aide par le travail (ESAT)...

_ **Accompagnement de la vie en structure collective** : au sein d'établissements accueillant des personnes âgées ou handicapées : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), Unités de Soins Longue Durée (USLD), Instituts Médico-Éducatifs (IME)...

_ **Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire** : au sein de structures d'accueil de la petite enfance, d'établissements d'enseignements et de formation, d'établissements et services médico-sociaux, etc

POURSUITES D'ÉTUDES [ÉVOLUTION DE CARRIÈRE]

Les titulaires du DEAES peuvent ensuite évoluer en devenant aide-soignant, auxiliaire de puériculture, assistant de vie aux familles, moniteur éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale...

Exemples code ROME, fiche métier : J1501 : Soins d'hygiène, de confort du patient, K1301 : Accompagnement médicosocial, K1302 : Assistance auprès d'adultes, K1303 : Assistance auprès d'enfants

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- >> Etablir des relations de proximité physique et psychique bienveillantes
- >> Assurer la sécurité et le confort des personnes
- >> Mettre en œuvre de bonnes pratiques de portage et de mobilisation des personnes
- >> Mettre en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement et d'entretien de l'environnement physique des personnes
- >> Se confronter aux situations de souffrance et répondre de façon adéquate aux situations d'urgence
- >> Communiquer de façon adaptée avec l'ensemble des acteurs
- >> Proposer des supports de médiation adaptés aux désirs de la personne et à sa situation
- >> Animer la vie quotidienne
- >> Faire abstraction de ses propres références et s'adapter au mode de vie et aux souhaits de la personne aidée et /ou de sa famille
- >> Travailler au sein d'une équipe pluri-professionnelle sous la responsabilité d'un travailleur social, d'un professionnel paramédical, ou de pédagogues
- >> Transmettre ses observations et rendre compte de ses interventions.

RESPONSABLE DE FILIÈRE

Sarah CLAVERY_
sarah.clavery@mfr.asso.fr

Tél_05 57 42 65 20



CONTACT

SUP'MFR DU BLAYAIS – CAMPUS DE LA FORMATION

4 Impasse du Merle,
33390 SAINT-MARTIN LACAUSSADE

Tél : 05 57 42 65 20

mfrblaye.fc@wanadoo.fr

www.mfrblaye.fr

Suivez-nous ici:



ACCÈS

- _ A10/RN 137
- _ Bac Blaye-Lamarque
- _ Bus TransGironde 201
- _ Parking